



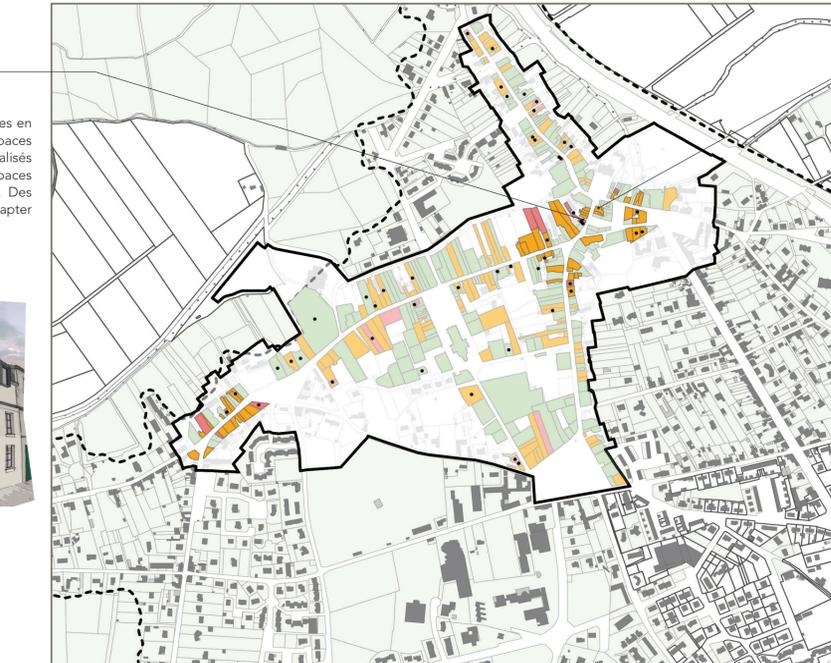
**FICHE IMMEUBLE**

**10 et 12, rue Y. COMPERE**

Ensembles bâtis situés sur des parcelles en lanières relativement étroites. Des espaces extérieurs à l'arrière pouvant être mutualisés pour profiter au maximum des espaces de jardins et de courtes privatives. Des élévations commerciales à RDC à réadapter au logement.

*Etat actuel*

*Etat projeté*



**FICHE IMMEUBLE**

**3, rue Y. COMPERE**

Logement situé dans un immeuble de centre-bourg qui pourrait faire l'objet d'une rénovation énergétique (isolation des murs extérieurs, mise en place de double vitrage).

*Etat actuel*



**Légende :**

- Vacances totale
- Etat du Bâti :
- Bon
- Moyen
- Mauvais

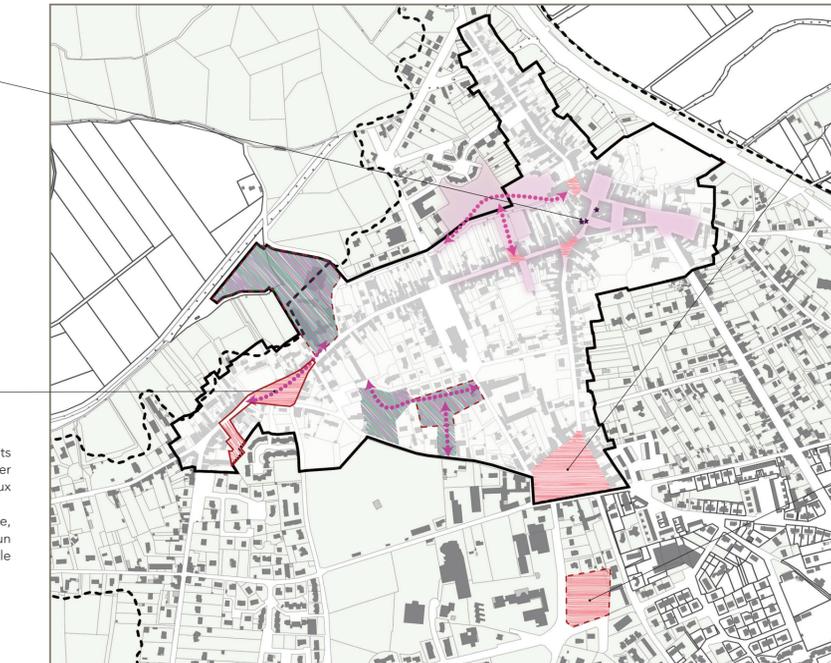
**FICHE IMMEUBLE**

**3, rue Y. COMPERE**  
**10 rue Y. COMPERE**  
**12 rue Y. COMPERE**

**ATELIER PARTICIPATIF**

**Le vieux bourg**

Profiter de l'arrivée de nouveaux habitants sur le site de l'ancien hôpital pour amener une dynamique nouvelle au secteur du vieux bourg. Conforter la centralité commerciale, et requalifier la place Pasteur par un aménagement qualitatif pour améliorer le cadre de vie.



**La place du Champs de Foire**

Un besoin de convivialité et d'ouverture de l'espace afin qu'il joue pleinement son rôle de place et non plus seulement de parking. Un espace qui doit conserver une certaine modularité pour accueillir des événements.

**Aménagement du square de la Tête Noire**

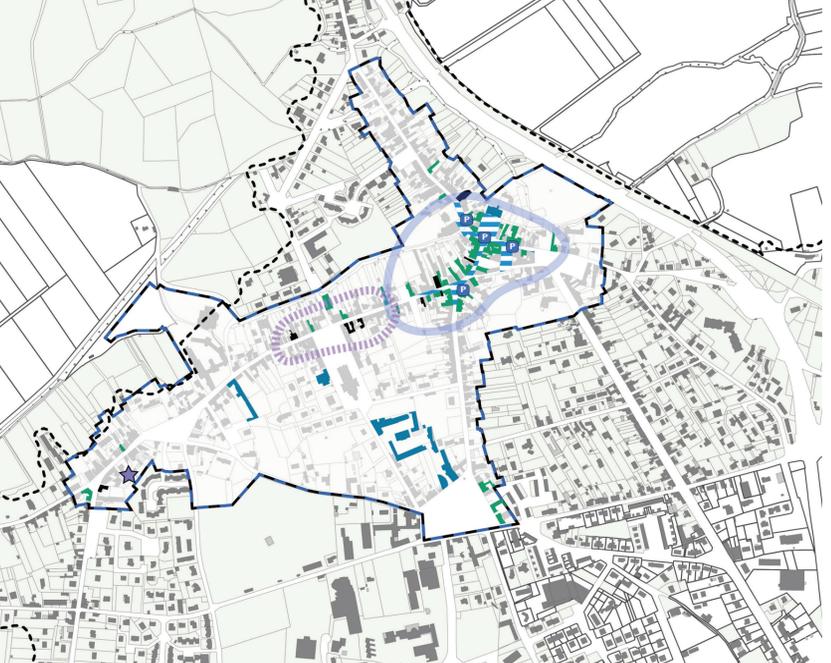
Un espace stratégique de rotule urbaine à qualifier avec un enjeu de valorisation du cadre de vie pour un site créateur de lien et d'interface entre proximité des écoles et un quartier d'habitat plutôt social.

**Légende :**

- Investir des espaces publics aujourd'hui délaissés : définir un usage, conférer une ambiance conviviale, proposer un aménagement qualitatif révélant le patrimoine bâti et l'histoire du lieu
- Potentiel urbanisable pour une fonction « résidentielle »
- Préserver, entretenir, améliorer, les espaces publics qualitatifs existants

- ◆ Prioriser la requalification des voies adjacentes pour faciliter les déplacements piétons et proposer une offre en stationnement et une ambiance jardinée aux voies par la mise en place de fleurissement en pied de murs
- Place Pasteur
- ★ Bien ayant fait l'objet d'une fiche immeuble

**COMMERCE ET ÉQUIPEMENTS**



**Légende :**

- Commerces
- Équipements et services médicaux
- Local vacant
- Périmètre de centralité à inscrire au PLUi
- Implantation privilégiée des commerces traditionnels (<300 m²)
- ★ Transformation en logements ou local de services de l'ancienne Boulangerie

- Accompagner les commerçants à la rénovation de leur façade commerciale
- Accompagner la reconversion des locaux commerciaux vides en habitat et favoriser le recentrage des commerces vers le voeur commerçant
- ★ Accompagnement pour la transformation du «Vivéco» en concept «Comptoir de campagne»
- ≡ Favoriser la rotation du stationnement par la mise en place d'une zone bleue sur le cœur commerçant
- P Matérialiser les emplacements minutes à proximité des temps d'achat courts

**ZOOM SUR...**

**La rénovation / qualification de la supérette Vivéco**

Situé en bordure de voie départementale, le Vivéco actuel présente une façade datée ne mettant pas en valeur le dynamisme du bourg de Longue.

Par un travail sur l'espace du parvis (revêtements, habillage de la zone technique des bouteilles de gaz, fleurissement), ainsi que l'élévation principale avec un habillage zinc, matériau contemporain, qui souligne l'entrée du magasin, l'objet de la fiche action est de redonner une image moderne et attractive à cet élément structurant de la vie commerciale de Longue.



**Atelier Participatif « La reconquête du vieux bourg et de la place Pasteur »**

La réhabilitation du site de l'ancien hôpital est l'élément pionnier dans la reconquête du vieux bourg. L'objectif est de se saisir de cette dynamique nouvelle sur le secteur. Ainsi, la requalification de la place Pasteur permettra de retrouver un lieu de convivialité et de rencontre entre anciens et nouveaux habitants. Elle servira également de lien vers la centralité commerciale qui pourra être confortée par la création d'une nouvelle cellule commerciale sur le site du garage.

